Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 72 (1933)
Heft: 12

Artikel: Verrues
Autor: Lisette
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-225174

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

— Acutadè, vo, vo n'îtè qu'on âno, vo n'ein sédé pas mé que mè, vo z'è de que mon hommo ètâi boutzi, du que l'a ètâ tzi son cousin Daniottet, et petout que dè tzertzî à lou déboutzî, vo lâi vouaitivè la leinga, îo n'a pas mè dè mau que mè. Fotè mè lou camp dè tzî no, vo n'îtè qu'on eingueusâo, on tire-batze, oudè-vo ?

Lou maidzo dut fela po ne pas ître griffâ pè la fenna et du adon n'a jamais osa repassa dèvant tzi Poudjean.

Jeannot Poudjean a fini pè sè gari tot solet, ma oreindrâi quand l'est invitâ, ne medze pas mè qu'on autre.

(Tiré de la Follhie d'Avis dè la Recafaïoula dè Mordzes, 1904).

Choses et Autres.

VERRUES

QUAND on traverse en train ou en autocar un pays inconnu, on aime à en retenir chaque détail typique, à admirer chaque point de vue intéressant, à noter, au passage, la silhouette d'un château, le nom d'un village ou d'une rivière.

Pourquoi faut-il que ce plaisir-là se double sans cesse d'une déception ? Pourquoi des gens qui devraient être soucieux, fiers et jaloux de la beauté de leurs sites permettent-ils qu'on les abîme avec des réclames et des affiches ?

D'ignobles, d'insolentes verrues aux couleurs vives, aux lettres démesurées, placardent les murs, s'installant partout en bordure de la voie ferrée et des routes.

Ici, un joli pont suspendu est dissimulé en partie par la réclame du meilleur déjeuner. Là, un bouquet de pins disparaît presque derrière l'affiche d'une eau minérale. Voici une bien jolie maison au style moyenâgeux : « L'huile qui s'impose est l'huile X... » Là, dans ces excavations de modernes troglodytes ont aménagé des caves fraîches et même des appartements. C'est très curieux... « Demandez le bouillon Y ! » Une bien jolie échappée sur le vieux château. « Les accumulateurs Z sont les meilleurs ».

Et l'excursion se poursuit ainsi pendant des kilomètres. Un amateur de whisky en grandeur naturelle est installé dans un champ de bruyère rose, un chocolat célèbre vous empêche d'admirer l'étang aux nénuphars et il n'y a pas moyen de fixer sur notre kodak ce vieux clocher et ce pont romain, car certains petits beurres, à droite, et certaines pâtes, à gauche, risquent d'être de la partie.

N'existe-t-il donc aucun traitement pour ces verrues-là ? *Lisette.*

UN QUIPROPO

MONSIEUR Burnier était content, sa classe se donnait de la peine. C'est que depuis plus d'un mois, il les chauffait à blanc, ses élèves ! Maintenant les examens pouvaient arriver, tout le monde était prêt, archiprêt. Les sujets de géographie, les pièges sournois de l'histoire, les irrégularités de la grammaire avaient été attaqués un à un, maîtrisés, réduits en menue poussière et ingurgitée séance tenante au mépris des indigestions.

— Ah ! disait-il à sa femme, le soir, en corrigeant les dictées, ces braves gosses vont jusqu'à mettre des « s » et des « nt » aux virgules !

Mais, monsieur Burnier, en maître expérimenté, n'était pas sans ignorer les défaillances déconcertantes de ses élèves, juste aux moments psychologiques ! Il s'agissait de ne pas les distraire avant les épreuves, de les maintenir en haleine, c'est pourquoi, baguette en main, il piquait sur la carte muette, les fleuves, les ronds bleus et rouges des villes à baptiser. Au moment où il allait glisser sa baguette dans le canton de Soleure... on frappa discrètement à la porte. Toute la classe se retourna d'une seule pièce. Monsieur Burnier ouvrit et se trouva en face d'un personnage souriant, cravaté de noir, crayon et carnet à la main.

— Bonjour monsieur ! Je viens prendre votre classe !

Le sang de monsieur Burnier ne fit qu'un tour. Ah oui, c'était bien le moment de venir prendre la classe, en pleine période d'examens ! Ces photographes sont vraiment sans scrupule !

— Je vous remercie, monsieur ! Pas maintenant. Plus tard, si vous voulez. Nous sommes très occupés ces jours, je ne peux absolument pas perdre mon temps à ces bêtises.

— Mais, monsieur, je suis navré, parce que je tenais à prendre votre classe cette heure, ne pourriez-vous pas vous arranger ? Ce n'est pas très long et si vous...

— Mais voyons, n'insistez pas, monsieur ! Je vous dis que c'est inutile... Nous sommes sans cesse harcelés par des gens...

— Cependant, permettez-moi de...

— Ah ! ce que vous êtes crampon ! Je vous dis que non, je suis pourtant le maître ici !

Et monsieur Burnier, rouge de colère, ferma la porte au nez de l'insolent personnage, et s'avança vers son pupitre.

— Nous disions que l'industrie la plus importante de St-Gall était...

Les élèves levaient la main :

— Moi, m'sieur !

— M'sieur, m'sieur !

La porte s'ouvrit, et le monsieur cravaté de tout à l'heure, entra.

— Ah ! mais vous ne vous gênez plus !

Monsieur Burnier était suffoqué de l'audace du personnage.

L'intrus avait l'air malheureux :

— J'ai oublié de vous dire que j'avais un mot de la direction des écoles.

— Que voulez-vous que ça me fasse, je vous demande un peu ? Tous les photographes en ont des mots de la direction des écoles ! Et je vous ai défendu d'entrer, vous commencez à m'exaspérer !

— Mais monsieur, je ne suis pas un photographe... je suis le pasteur, je viens faire passer l'examen d'histoire sainte à vos élèves.

Le pauvre monsieur Burnier se confondait en excuses :

— Mais aussi, pourquoi ne m'avoir pas dit tout de suite que vous étiez le pasteur ?

Benj. Guex.

LE REPAS DE NOCE DE JEAN-LOUIS

IL s'est fait chez les Perrotzet, d'entente avec les parents de Fanchette. L'ancien syndic avait dit :

— Jean-Louis est notre fils unique. Salomon Brounesevique, qui avait envie de mes deux bœufs de l'année, y a mis le prix. On a bien pu rentrer les blés et on aura une belle récolte de fruits et de pommes de terre. Ça fait que... le repas de noce, c'est notre affaire et il y aura ce qu'il faut.

Aidé de Jean-Louis et des deux domestiques bernois, Hans et Gotteliebe, il avait débarrassé la grange de tout ce qui aurait pu gêner, puis on transporta une partie du pont de danse, servant pour « l'Abbaye » et qui fut montée vers le fond. Puis quelques chevalets, des planches, des bancs, bref, tout ce qu'il fallait pour caser une quarantaine de couverts. Comme décoration, des branches de sapin, clouées contre les parois et des fleurs du jardin. Voilà ! on était prêt.

A la cuisine, il faisait une chaleur d'enfer. Depuis le matin, de bonnes choses mijotaient, répandant un fumet à ressusciter un mort. On avait fait venir la grande Isaline qui avait été pendant dix ans au buffet de la gare d'Yverdon et qui savait se retourner comme pas une. Elle valait un « chef », à condition de ne pas lui regretter le boire et, surtout, de ne pas lui donner un « penatzet » quelconque.

La cheminée, où pendaient jambons, saucissons et pièces de lard, fumés à point, ainsi que la basse-cour, avaient dû fournir ce qu'il y avait de mieux. Durant la moitié de la nuit précédente, la mère Perrotzet, aidée de la servante et d'une voisine, avait travaillé dans la farine, le beurre, les œufs, le saindoux, le sucre fin, le citron et la vanille, pour fabriquer un tas de gourmandises : une corbeille à linge pleine de « merveilles », des « enchattelées » de bricelets, des beignets, et puis, bien sûr, des gâteaux aux pommes, à la drâche, au raisiné, qu'on avait mis refroidir dans le fruitier. Il y avait même du « taillé aux greubons » pour les voisins qui avaient donné un coup de main.

Midi et demi ! Le père Perrotzet remonta de la cave, avec les « hommes », auxquels il avait fait goûter son « Rivaz », pour les mettre en train.

— C'est mon fils qui se marie, aujourd'hui, et je veux qu'à sa noce, personne ne fasse la « potte », ni qu'on ait soif, disait le brave homme, déjà légèrement « emmodé ». Puis, en manches de chemise, l'œil guilleret, il commanda la manœuvre :

— Allons ! A table, tout le monde ! Les mariés au milieu de la grande table. Les proches parents à gauche et à droite. Le syndic, les municipaux, Monsieur le régent, en face des époux ! Pour le reste, casez-vous comme ça vous dit, à la bonne franquette !

C'est alors que commença le repas de noce, cet acte aussi important que les cérémonies de l'état-civil et de l'église, à la campagne, tout au moins, dans les familles à leur aise. Il faudrait presque avoir un estomac de rechange pour y faire honneur d'un bout à l'autre, parce qu'il y a la quantité et la qualité. Tout d'abord, la soupe aux pommes de terre et aux légumes, bien liée, qui a mijotée à feu doux pendant deux bonnes heures au moins. Puis, c'est le défilé des « platées » de choux, garnies de jambon ; les « boutefas » dodus, les saucissons coupés en tranches sur de vertes couches de haricots, les poulets dorés à point, les pommes de terre frites au lard, la salade, tendre comme la rosée, à l'huile de noix, bien entendu ; bref, tout ce qui peut réjouir les yeux, l'estomac et le cœur.

On s'était mis à table d'abord après 1 heure. A 3 heures et demie, il y en avait, de ces « avale-royaumes » qui détruisaient toujours ! Puis, on servit le café, avec le kirsch obligatoire pour les hommes. Pour les dames, une crême fouettée à se lécher les pottes encore un bon moment après, et toutes ces gourmandises qu'on avait fabriquées la veille et dont tout le monde se régalait maintenant.

— Ces « merveilles », tout de même ! Et tout au beurre ! disait la tante Françoise. — Si c'était pas si fragile, j'en mettrais bien quelques-unes dans mon panier, pour me rentourner.

Inutile de dire que tout ça fut arrosé convenablement. Preuve en étaient les figures plus rouges que d'habitude, les yeux qui clignottaient et surtout les langues qui marchaient grand train.

Une fois la digestion « emmodée » et les bouts de Grandson allumés, un cousin des Brailloud, un joyeux compagnon, qui voyageait dans les engrais, fut désigné comme major de table. Celui-ci ne perdit pas son temps.

— Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs !... Commençons par le bon bout. La parole est à Monsieur le syndic !

Celui-ci, surpris, n'était pas ferré à glace pour les discours. Aux séances de la municipalité, il laissait causer l'assesseur. Il se leva.

— Mes amis, écoutez-voir ! Aux dernières élections pour le Grand Conseil, je suis resté en plan, parce que je sais mieux écouter que causer. Je souhaite du bonheur aux jeunes époux et je bois à leur santé. Voilà !

Et content de lui, il se rassit. Ce fut ensuite au tour du père Brailloud qui se leva, remplit son verre et se passa la main sur la moustache :

— Ma chère Fanchette ! Et toi, Jean-Louis, beau-fils de mon cœur ! Vous voilà avec la corde au cou. Vous l'avez voulu ; tant pis pour vous. Je ne sais pas faire des discours, mais je veux vous dire une seule chose : Si d'ici quatre ou cinq ans vous ne nous avez pas amené une « tralée » de petits Perrotzet et de Perrotzettes,